

Aux maires des villes de Midi-Pyrénées dotées d'implantations Banque de France  
 Aux présidents des conseils généraux de Midi-Pyrénées  
 Au président du conseil régional de Midi-Pyrénées  
 Aux groupes politiques du conseil régional  
 Aux députés et aux sénateurs de Midi-Pyrénées

Toulouse, le 16 mai 2013

Mesdames et Messieurs les élus,

Au nom de l'ensemble du personnel de la région, soyez vivement remerciés pour l'action que vous avez menée auprès du Gouverneur Noyer contre son projet de restructuration. Les délibérations de tous nos Conseils Généraux (pour l'heure seul celui de l'Aveyron ne nous a pas communiqué la sienne) et du Conseil Régional ont été notamment transmises à la direction de la Banque de France.

Nous venons de recevoir les documents d'information destinés aux élus du Comité Central d'Entreprise qui tiendra sa troisième séance sur ce projet vendredi 24 mai, en voici les grandes lignes :

- **Un seul centre de traitement des dossiers de surendettement à Toulouse**

Région	Dossiers de surendettement traités		Évolution 2010-2012	Nombre de CTPS	Nombre de dossiers par CTPS	Nombre de départements	Croissance estimée de la population à l'horizon 2040 (INSEE)	Superficie de la région
	2011	2012						
Bretagne	10.100	idem	+13%	2	5.050	4	20.2%	27.208
Centre	10.100	9.800	+6%	2	4.900	6	10%	39.151
Languedoc-Roussillon	9.300	9.600	+14%	2	4.800	5	23.6%	27.376
Lorraine	9.346	9.119	+7%	2	4.559	4	1.3%	23.547
Midi-Pyrénées	9.026	9.557	+20%	1	9.557	8	23.3%	45.348
P.A.C.A	20.500	19.700	+11%	3	6.566	6	13%	31.400
Rhône-Alpes	20.900	20.816	+10%	2	14.908	8	18.8%	43.698
Poitou Charente	6.880	7.068	+22%	1	7.068	4	16%	25.810
Pays de la Loire	11.875	13.165	+19%	2	6.582	5	22.1%	32.082

Selon ce tableau basé sur les données recensées par les experts du cabinet Sécafi, des disparités évidentes apparaissent entre les régions dont les usagers de nos services auront à subir les conséquences. Ceux de Midi-Pyrénées seront particulièrement touchés par rapport à d'autres.

En effet, voici les caractéristiques de notre région :

- elle est la plus vaste de France et connaît une dynamique démographique 2 fois plus rapide que la moyenne nationale (elle connaît avec Languedoc-Roussillon une des deux plus fortes croissances démographiques du pays),
- elle est découpée en 8 départements (seules les régions d'Ile de France et de Rhône-Alpes en comptent autant) dont chacun est le siège d'une commission de surendettement traitant les dossiers en tenant compte des contextes locaux,
- elle a connu une des plus fortes hausses du nombre de dossiers de surendettement traités entre 2010 et 2012 (+20%),
- le nombre de dépôts de dossiers de surendettement a augmenté de 40% entre 2007 et 2011 puis est resté stable entre 2011 et 2012. Il augmente à nouveau depuis le début de l'année, de manière disparate selon les départements (de +20% à Auch à fin avril à -13% à Rodez).

Compte tenu notamment des particularités de nos territoires ruraux, il n'est pas acceptable que le traitement de tous les dossiers de surendettement de notre région soit centralisé à Toulouse.

Nous revendiquons depuis toujours que les dossiers de chaque département soient traités sur place au plus près des usagers pour que nous puissions continuer à assumer un réel service public de

proximité, mais **il est particulièrement révoltant de constater que partout ailleurs la centralisation de ces travaux n'est pas à la hauteur de celle que subira Midi-Pyrénées si ce projet n'évolue pas. Dans ce cas, le service toulousain serait transformé en véritable usine à dossiers au détriment de la qualité de notre travail.**

- **Les bureaux situés à Saint-Gaudens et à Millau, ouverts aux seuls particuliers 6 heures par semaine maintenus en l'état.**

Notre demande intersyndicale d'ouvrir en permanence ces structures aux particuliers mais aussi aux entreprises, avec des effectifs suffisants (6 agents permanents par exemple), serait plus adaptée aux besoins des nombreux citoyens des circonscriptions concernées, les publics fragiles rencontrant des difficultés de communication et de déplacement dues à leur situation précaire et à l'éloignement. De telles structures légères permettraient de répondre au nombre croissant de demandes de renseignements, de droit au compte et d'interrogations de fichiers nationaux émanant des particuliers et serait utile aux entreprises de ces territoires au regard de leurs besoins, permanents et fortement accrus en cette période de crise économique (analyses et diagnostics financiers, études sectorielles, tableaux de bords d'aide à la gestion économique et financière etc...)

- **Un second centre de traitement des bilans d'entreprises à Albi, en plus de celui de Toulouse, avec transformation de l'antenne de Castres en bureau d'accueil**

Région	Bilans d'entreprises cotés		Évolution 2010-2012	Nombre de CTPE	Nombre de dossiers par CTPE
	2011	2012			
Bretagne	16.737	17.737	+4%	3	5.912
Centre	12.048	12.703	+5%	2	6.351
Languedoc-Roussillon	11.729	13.956	+11%	3	4.652
Lorraine	8.386	9.876	+18%	2	4.938
Midi-Pyrénées	14.346	16.045	+12%	2	8.022
P.A.C.A	24.482	27.371	+12%	4	6.842
Rhône-Alpes	37.632	41.346	+10%	5	8.269
Poitou Charente	8.221	9.497	+16%	2	4.748
Pays de la Loire	18.874	20.269	+7%	4	5.067

Ce tableau également est révélateur de fortes disparités entre les régions et les territoires. Compte tenu de sa superficie, de son dynamisme économique et démographique notamment, nous ne pouvons pas accepter que les bilans d'entreprises de notre région ne soient traités que sur deux sites.

- **Le maintien du service de caisse de Rodez en plus de celui de Toulouse alors que la fermeture de celui de Tarbes serait programmée entre 2016 et 2020.**

Le site de Tarbes est pourtant correctement équipé, les centres forts de deux transporteurs de fonds sont implantés à proximité et la distance qu'ils auraient à parcourir pour approvisionner ce bassin d'emploi en monnaie fiduciaire s'élèverait à plus de trois heures si ce service fermait. De plus, compte tenu de la pyramide des âges des agents concernés par ces suppressions de postes, les dégâts sociaux seraient considérables.

**Pour peser sur les discussions du 24 mai, à l'appel de l'intersyndicale nationale CFDT, CFTC, CGT, FO et SNABF Solidaires, le personnel de Midi-Pyrénées sera à nouveau en grève mardi 21 mai. Il compte sur vous pour faire évoluer ce projet qui pénalise plus que les autres la région de Midi-Pyrénées au regard de ses particularités, au mépris de l'égalité des territoires.**

Nous vous remercions de votre action et vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les élus, à nos meilleurs sentiments.

Fabienne ROUCHY

Secrétaire du Comité d'Etablissement Midi-Pyrénées  
Elue au Comité Central d'Entreprise de la Banque de France  
6 rue Deville à TOULOUSE  
06.30.07.57.56